

l'élargissement de son influence dans la localité (aide pour l'édition ou la diffusion de tracts d'entreprise ou du journal corporatif ou national de tendance - pris de contacts avec d'autres travailleurs de la corporation ou d'autres corporations, etc.)

Les régions, sur le plan de leur activité, organiseront la coordination de ce travail, organiseront la discussion sur les problèmes qui peuvent être posés régionalement, pour l'intervention de la fraction, pour le développement des groupes. Elles informeront la Commission Syndicale et la Direction du Parti des résultats obtenus et des difficultés rencontrées. Elles utiliseront les manifestations de l'intervention de la tendance dans les luttes en vue de faire progresser les syndicalistes révolutionnaires vers le Parti (informations et articles dans "La Vérité", soutien du Parti aux forces d'Unité d'Action ouvrière, etc...etc..)

La recherche, sur le plan de l'entreprise, face au patronat ou à l'Etat, par toute une fraction de la classe, des moyens autres que ceux offerts par les organisations traditionnelles, permettant la mobilisation unie de tous les travailleurs comme condition première du succès des luttes, est un facteur essentiel permettant une intervention effective et officielle du Parti. C'est là le point n° I de la situation actuelle qu'il faut comprendre si nous voulons construire une Tendance Nationale. C'est pourquoi, devant les possibilités offertes par cette situation, ce rapport trace son application de l'orientation du Parti, justement vérifiée dans les faits, comme correcte, les tâches que la mobilisation du Parti tout entier doit permettre de mener à bien.

La Direction du Parti et la Commission Syndicale assureront une mobilisation effective du Parti pour donner à ce travail d'entreprise le maximum d'efficacité en rapport avec les forces et les moyens dont celui-ci dispose.

-:-:-:-:-:-:-:-